

## AVIS DE MARCHÉ DE SERVICES

**Avis d'appel d'offre pour la fourniture de prestation de billetterie et d'hébergement pour le compte du Secrétariat Général de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU-A) dans le cadre de son fonctionnement et ses activités annuelles**

**Lieu d'exécution : Rabat, Maroc**

**N/Réf : N° AO/AGENCE DE VOYAGES-CGLU-A/2023**

### 1. Procédure

Restreinte

### 2. Pouvoir adjudicateur

Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique

---

## SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

### 3. Nature du marché

Prix unitaire

### 4. Description du marché

Les prestations de services de voyages, comprenant, mais non exclusivement, la billetterie, la négociation et la sélection des hôtels appelés à recevoir les rencontres et les réunions organisées par CGLU-A dans le cadre de son fonctionnement et ses activités annuelles, la réservation de chambres dans les hôtels (à la demande), des services de conseils, d'assistance pour les formalités liées au transport de dépouilles mortelles, et d'autres services de voyage connexes, si nécessaires.

### 5. Nombre et intitulé des lots

Lot unique

### 6. Budget maximal

MAD 3 150 000

---

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### 7. Éligibilité

La participation au marché est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales invitées à soumissionner par le pouvoir adjudicateur qui sont effectivement établies au Royaume du Maroc.

### 8. Nombre de candidatures

Une personne physique ou morale ne peut soumettre plus d'une candidature. Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d'une candidature, toutes les candidatures auxquelles cette personne participe seront rejetées.

### 9. Interdiction des alliances entre des soumissionnaires retenus sur la liste restreinte.

Toute offre reçue de la part de soumissionnaires comprenant des sociétés autres que celles mentionnées sur les formulaires de candidature ayant servi à l'établissement de la liste restreinte sera éliminée de la présente procédure restreinte, sauf si le pouvoir adjudicateur l'autorise au préalable. Les candidats invités à soumissionner ne peuvent ni s'associer ni établir de relations sous-contractuelles entre eux concernant le marché en question.

### 10. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance n'est pas autorisée

---

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

### 11. Date prévue de retrait des invitations à soumissionner

04/01/2023

### 12. Date pour le début d'exécution du marché

30/01/2023

### 13. Période de mise en œuvre des tâches

30/01/2023 au 31/01/2024

---

## CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

### 14. Critères de sélection

L'évaluation des offres techniques et financières se conformera aux procédures en vigueur retenues par le pouvoir adjudicateur.

Le marché sera attribué suite à une évaluation technique et financière selon les critères ci-dessous :

## Présentation des offres

L'offre technique et administrative d'une part et l'offre financière, d'autre part, doivent être présentées dans deux enveloppes séparées comportant clairement la mention suivante "Offre technique et administrative" et "Offre financière" avec la référence « N/Réf : N° AO/AGENCE DE VOYAGES-CGLU-A/2023 Prestations de Service d'Agence de voyages » et doivent être clairement détaillées.

L'enveloppe « Offre administrative et technique » doit comprendre, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- Une présentation succincte de l'agence de voyage avec ses activités courantes ;
- La présentation technique suivant les termes de références ;
- **Expertise de l'agence de voyage.** Cette section doit fournir des détails concernant la structure de direction de l'organisation, ses capacités/ressources organisationnelles et l'expérience de l'organisation/de l'agence, la liste des projets/contrats (achevés et en cours, nationaux et internationaux) analogues ou similaires aux exigences de CGLU Afrique, et la preuve de sa stabilité financière et du caractère adéquat de ses ressources pour fournir les services requis par CGLU Afrique, Les CVs détaillés du personnel clé qui sera affecté à cette mission avec références.
- **Méthodologie proposée, approche et plan d'exécution.** Cette section doit démontrer la prise en compte par le soumissionnaire des termes de référence en identifiant les composants spécifiques proposés ; la manière dont il sera répondu aux exigences telles qu'indiquées, point par point ; la fourniture d'une description détaillée des modalités d'exécution essentielles proposées, l'identification des travaux; et une démonstration de la manière dont la méthodologie proposée répond aux spécifications ou les dépasse, tout en garantissant l'adéquation de l'approche envisagée aux conditions locales et au reste de l'environnement opérationnel du projet.
- Les copies des documents attestant que le soumissionnaire peut exercer dans le domaine sollicité (capacité juridique); Copie de l'ICE, ou tout autre document prouvant la capacité d'exercer, notamment les statuts légalisés, et l'agrément d'exercer ;
- Copie de l'accréditation IATA ;
- Etats financiers 2020 et 2021 certifiés par un cabinet reconnu ;
- Une attestation fiscale certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts ;
- Les coordonnées bancaires de l'agence ;
- Les copies de trois contrats ou bons de commande pour les prestations d'agences de voyages signés et cachetés par deux parties dans les cinq dernières années ;

Des photocopies de ces pièces doivent être soumises, mais les originaux pourront être sollicités au moment de l'attribution de ce marché.

L'enveloppe « Offre financière » doit comprendre et suivre, sans s'y limiter, les points ci-après :

- Une offre financière proprement dite avec les montants TTC (le budget devra être présenté selon le tableau du barème des tarifs en annexe);
- Les prix seront fermes, non révisables et sans réserve aucune. Le soumissionnaire devra accepter le paiement par virement bancaire au compte de l'entreprise.

Aucune information permettant d'identifier le soumissionnaire ne devra figurer sur l'enveloppe extérieure. CGLU Afrique se réserve le droit de mener une vérification des capacités réelles du soumissionnaire après l'évaluation de sa soumission.

### **Évaluation des offres**

L'évaluation des offres soumises en réponse à cet appel d'offres sera effectuée par une commission composée de membres habilités de CGLU Afrique.

Celle-ci examinera les réponses du soumissionnaire et les documents joints de l'Appel d'Offres.

Les décisions de la commission seront prises en toute transparence, sur la base des critères édictés dans cet appel d'offres, et ne souffriront d'aucune ingérence extérieure.

L'évaluation des offres par la commission est effectuée au moyen d'un processus à trois étapes telles que décrit ci-dessous :

#### **a) Étape 1 : Contrôle Préliminaire :**

L'évaluation à cette étape portera sur les critères suivants qui permettront à CGLU Afrique de déterminer la conformité de l'offre aux termes et conditions de forme :

- L'offre soumise a été reçue par CGLU Afrique avant la date et l'heure limites de dépôt des offres ;
- L'offre est soumise sous plis fermé sans aucune mention, sur l'enveloppe extérieure, permettant d'identifier le soumissionnaire (Par exemple le nom de la compagnie, le logo ou tout autre signe ne doivent pas apparaître sur l'enveloppe extérieure) ;

**ATTENTION** : CGLU Afrique se réserve le droit de rejeter toute offre jugée non-conforme à l'un des critères ci-dessus et de ne pas la considérer pour une évaluation technique.

#### **b) Étape 2 : Evaluation Technique et opérationnelle :**

La deuxième étape examinera la compétence technique et opérationnelle du soumissionnaire (« proposition technique ») selon les principaux critères d'évaluation suivants :

**Proposition technique (100 pts)**

<b>Etape 2</b>		
<b>Proposition technique (100 points)</b>		<b>Note</b>
1	Capacité juridique (Un soumissionnaire ayant présenté une copie du certifiée conforme à l'original de l'ICE, ou tout autre document prouvant la capacité d'exercer, notamment les statuts légalisés, l'attestation fiscale, recevra 10 pts. Sinon, le soumissionnaire recevra la note zéro) Accréditation IATA (le soumissionnaire ayant présenté la copie de l'accréditation en vigueur de IATA recevra 10 points, si non Zéro)	20
2	Expertise (Qualification et compétence du Personnel clé) Profil, qualification et expérience du personnel de Direction (10 pts) Profil, qualifications et expérience des employés affectés à la réservation. (10 pts)	20
3	Expérience pertinente comme agence de voyage, (5 points seront octroyés pour chaque marché similaire déjà exécuté avec copie de contrat ou bon de commande certifiée conforme à l'original de deux dernières années comme preuve)	15
4	Nombre d'années d'expérience professionnelle et de pratique en matière de voyages, le soumissionnaire ayant au moins 5 ans d'expérience comme agence de voyage recevra 10 pts, sinon zéro	10
5	Niveau de satisfaction de la clientèle d'après trois attestations de référence	15
6	Capacités financières (chiffre d'affaire de l'agence)	20
<b>Total</b>		<b>100</b>

Afin de passer à l'évaluation financière, une proposition doit avoir atteint un pointage minimum de 80 pts /100 avec 20 points obligatoires pour la capacité Juridique, 10 points pour l'accréditation IATA.

**c) Etape 3 : Evaluation Financière**

Chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec l'offre financière du moins disant (Fm) de la manière suivante :  $NF=100 \times F_m / F$  (F étant le prix de l'offre financière).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (40% pour la proposition technique ; 60% pour la proposition financière) ; pour aboutir à une note globale (NG).

Le marché sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux de CGLU Afrique (coût et efficacité).

---

## CANDIDATURE

### 15. Date limite de réception des candidatures

20/01/2023 à 17H00.

Il ne sera pas tenu compte des candidatures reçues après la date limite.

### 16. Modalités d'envoi des candidatures

Les candidatures doivent être transmises en français exclusivement au pouvoir adjudicateur :

• **SOIT** par courrier recommandé (service postal officiel), à l'adresse suivante :

Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique

Secrétariat Général

22, rue Essaadyine, Hassan – Rabat, Royaume du Maroc

Tél : + 212 537 26 00 62 / + 212 537 26 00 63

Fax : + 212 537 26 00 60

Web : [www.uclga.org](http://www.uclga.org)

Le registre de livraison prouve le respect du délai fixé pour la réception des offres.

• **SOIT** par porteur, déposant directement l'offre auprès du pouvoir adjudicateur, contre accusé de réception signé et daté, à l'adresse suivante :

Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique

Secrétariat Général

22, rue Essaadyine, Hassan – Rabat, Royaume du Maroc

Tél : + 212 537 26 00 62 / + 212 537 26 00 63

Fax : + 212 537 26 00 60 - Web : [www.uclga.org](http://www.uclga.org)

Dans ce cas, l'accusé de réception atteste du respect de la date limite de réception des offres.

L'intitulé du marché et le numéro de l'avis de marché (voir rubrique 1 ci-dessus) doivent figurer lisiblement sur l'enveloppe contenant la candidature et doivent être mentionnés dans toute correspondance ultérieure avec le pouvoir adjudicateur.

Les candidatures soumises de toute autre façon seront écartées.

En soumettant une candidature, les candidats acceptent d'être tenus informés de l'issue de la procédure par écrit. Une telle notification est réputée avoir été reçue le jour de son envoi, par le pouvoir adjudicateur, à l'adresse mentionnée dans la candidature.

#### **17. Modification ou retrait des offres**

Les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leur offre moyennant une notification écrite avant la date limite de remise des offres. Aucune offre ne saurait être modifiée après ce délai.

La notification de modification ou de retrait doit être rédigée et présentée dans une enveloppe extérieure (et, le cas échéant, l'enveloppe intérieure) portant la mention « modification » ou « retrait », selon le cas.

#### **18. Langue opérationnelle**

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel d'offres et ce marché doivent être en français.

## ANNEXE

### BAREME DES TARIFS

Le soumissionnaire doit établir le barème de prix conformément au format ci-dessous. Le barème de prix doit indiquer la répartition détaillée des coûts de tous les biens et services connexes à fournir.

Les prix à fournir sont ceux des billets aller-retour en classe économique considérant une date de **départ le 01 Février avec un retour le 28 Février 2023** (flexibilité +/- 3 jours pour avoir le meilleur prix possible).

Le prix du billet et les taxes sont indicatifs, le taux de remise et les frais de services des agences de voyages seront contractuels.

Les prix doivent être présentés en MAD ou EUR

#### TABLEAU DE SYNTHESE AVEC TOUTES LES DESTINATIONS

<b>Destinations en Classe Economie</b>	<b>Coût total*</b>
Destination- Afrique	
Destination - Amérique du Nord	
Destination - Europe	
Destination - Asie	
Destination locale- Maroc	
<b>Total Général (MRU)</b>	